

*Communiqué  
Pour diffusion immédiate*

## **SEMAINE DE LA VALORISATION DE L'ANIMATION ESTIVALE ANIMER EN LOISIR, UNE EXPERIENCE À VIE!**

**Montréal, le 1<sup>er</sup> avril 2014** — À l'occasion de la *Semaine de valorisation de l'animation estivale* qui se tiendra du 6 au 12 avril 2014, la Fédération québécoise des centres communautaires de loisir, le Conseil québécois du loisir (CQL) et les partenaires du Programme DAFA se mobilisent afin de souligner la contribution exceptionnelle des animateurs et des animatrices dans tous les lieux de loisir : les centres communautaires, les camps de jour, les camps de vacances, les centres de vacances familiales, les clubs 4-H et les groupes scouts. Ces animateurs et animatrices offrent à des milliers de jeunes la possibilité de vivre des vacances estivales enrichissantes et permettent aux parents de concilier travail et famille l'esprit en paix.

« *Animer en loisir, une expérience à vie!* » est le nouveau slogan choisi par les partenaires du Programme DAFA afin d'illustrer à quel point l'expérience d'animation en loisir est déterminante dans le cheminement des jeunes, d'autant plus qu'il s'agit souvent de leur premier emploi. Prendre en charge l'animation d'un groupe d'enfants, c'est faire preuve quotidiennement d'autonomie, accroître sa capacité d'adaptation et développer son sens des responsabilités. Découvrir l'univers du loisir estival, c'est appartenir à une équipe de travail dynamique, développer sa créativité et apprendre à toujours se dépasser.

Les partenaires du Programme DAFA sont heureux de souligner le cinquième anniversaire du Diplôme d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (DAFA) qui permet à toute personne ayant complété sa quatrième année du secondaire d'animer dans un contexte de loisir et d'occuper un emploi d'été valorisant. Plus encore, le Programme lui donne aussi la possibilité de poursuivre sa formation pour devenir plus tard coordonnateur ou coordonnatrice d'une équipe d'animation. Le programme DAFA met non seulement tout en œuvre pour assurer une animation de qualité à des milliers d'enfants, mais il ouvre également des perspectives de carrière en animation de loisir, domaine en pleine croissance au Québec.

« *J'ai bien apprécié mon expérience DAFA, j'étais plus motivé à la faire sachant que cela allait m'aider à me trouver un emploi comme moniteur de camp de jour. J'ai vécu un été incroyable avec des compétences acquises qui m'ont permis de bien faire mon travail et de m'assurer que les enfants aient du plaisir et qu'ils soient toujours en sécurité* », explique Sébastien Gagnon, participant au DAFA offert en activité parascolaire à l'École secondaire du Chêne-Bleu. Justine Blais, animatrice à la municipalité de Saint-Jovite, recommande quant à elle le DAFA : « *Je conseille la Formation DAFA à tous ceux et celles qui veulent devenir animateur ou animatrice, car c'est une très grande base* ».

### **Le Programme DAFA**

Unique au Québec, le Programme DAFA a établi un standard collectif de formation en animation dans le but de répondre à la demande croissante d'activités de loisir et afin de garantir aux parents une animation de qualité dans les organisations de loisir, quel que soit le créneau de l'organisation ou le type d'activité. Lancé grâce à la mise en commun des efforts du CQL et de sept partenaires\* en loisir, ce programme de certification des animateurs, offert partout au Québec, comprend deux volets distincts : un volet théorique de 33 heures et un volet pratique de 35 heures sous forme de stage en animation. On retrouve une description détaillée du Programme DAFA à [www.programmedafa.com](http://www.programmedafa.com).

Les partenaires du Programme DAFA sont fiers de la rapidité avec laquelle les organisations de loisir ont adopté, sur une base volontaire, la formation DAFA qui répond à un réel besoin du milieu. Car si le nombre d'animateurs certifiés en 2009 n'était que de 354 jeunes de 16 ans et plus, ce nombre a grimpé à 14 025 selon le dernier recensement effectué en mars 2014. Parallèlement, le décompte des organisations agréées adhérentes, qui emploient et forment les animateurs certifiés, était passé de 79 en 2009 à 362 en mars 2014.

— 30 —

**SOURCE :**

Conseil québécois du loisir - [www.loisirquebec.com](http://www.loisirquebec.com)

**POUR UNE ENTREVUE :**

Joëlle Boulet, Conseillère en communication  
514 252-3132 poste 3624 — [jboulet@loisirquebec.com](mailto:jboulet@loisirquebec.com)

**\*LES CRÉATEURS DU PROGRAMME DAFA :**

Une initiative du [Conseil québécois du loisir](http://www.loisirquebec.com)

En partenariat avec l'[Association des Camps du Québec](#), l'[Association québécoise du loisir municipal](#), la [Fédération québécoise des centres communautaires de loisir](#), la [Fédération québécoise du scoutisme](#), [Les Unités Régionales de Loisirs et de Sport du Québec](#), [Les Clubs 4-H du Québec](#), le [Mouvement québécois des vacances familiales](#).

Avec la participation du [ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport](#) et de [Québec en Forme](#)

En collaboration avec le [Réseau du sport étudiant du Québec \(RSEQ\)](#)